

 <https://www.paris-normandie.fr/id322489/article/2022-07-05/baccalaureat-2022-cest-lheur...>

 Par Paris-Normandie

 11 min read

Baccalauréat 2022. C'est l'heure des résultats pour 710 000 candidats

Admis, au rattrapage ou recalé ? C'est le jour J pour près de 710 000 candidats au baccalauréat nouvelle formule qui découvriront mardi 5 juillet 2022 leurs résultats, dénouement d'une session qui s'est déroulée en intégralité, pour la première fois après deux années perturbées par le Covid.

À partir de 8 h dans certaines académies, mais principalement à compter de 10 h (académies de Rouen et Caen notamment), les lycéens de Terminale des filières générale, technologique et professionnelle pourront consulter leurs résultats en ligne ou sur des panneaux d'affichage dans la cour de leur établissement.

Même si le baccalauréat a perdu de sa charge symbolique avec la réforme Blanquer qui a introduit une bonne dose de contrôle continu, la proclamation des résultats constitue toujours un moment important pour les lycéens.

« *Le bac, c'est l'accomplissement de longues années d'études, pour lesquelles on est nombreux à avoir beaucoup travaillé, donc j'attends ces résultats avec appréhension et impatience* », explique à l'AFP Ludivine, 18 ans, en Terminale dans un lycée parisien.

À 10 h, mardi, elle sera connectée sur son téléphone, entourée de sept amis qui attendent eux aussi les résultats du bac. « *On est partis s'aérer quelques jours en groupe donc on se connectera tous en même temps, ce qui est bien plus chouette que de découvrir son résultat seule dans son coin* », ajoute la lycéenne. « *J'ai tellement hâte de savoir et après c'est vacances !* », se réjouit Ludivine.

Sur les 709 399 candidats qui tentent de décrocher le précieux diplôme cette année, plus de la moitié (53,7 %) ont présenté le bac général, qui se compose désormais d'un tronc

commun de matières, complété par deux enseignements de spécialité choisis à la carte par les élèves.

Ils sont 26,2 % à passer le bac professionnel et 20 % le bac technologique.

Depuis sa réforme en 2019, la note du baccalauréat repose à 40 % sur du contrôle continu et à 60 % sur des épreuves terminales (le français écrit et oral, passé en classe de Première, la philosophie, les épreuves de spécialités et le grand oral, passés en Terminale).

« États généraux du lycée »

Cette année, les épreuves du nouveau bac général (pour lequel les élèves choisissent deux enseignements de spécialité) se sont déroulées en intégralité, pour la première fois après deux années perturbées par le Covid.

Les deux épreuves de spécialité passées par chaque candidat ont cependant dû être décalées de mars à mai et des aménagements ont été décidés en raison de la crise sanitaire. Des correcteurs de ces épreuves ont affirmé mi-juin que certaines notes avaient été augmentées sans leur accord. Un début de polémique, balayé par le ministère, qui a assuré qu'« il n'y a pas eu de consignes nationales de relever les notes ».

Les notes des épreuves de spécialité, ainsi que celles de la philosophie et du grand oral n'ont pas été prises en compte dans la plateforme d'accès aux études supérieures Parcoursup, qui délivre depuis début juin ses réponses aux vœux des candidats. Mais elles comptent dans la moyenne du bac, sésame nécessaire pour ceux qui veulent poursuivre leurs études.

Dans un communiqué commun, des associations de professeurs de spécialité ont cependant estimé que cette première session du nouveau bac dans son intégralité « *confirme* » leurs « *craintes* », à savoir que « *le baccalauréat, comme examen national dont la valeur est garantie par l'institution, n'existe plus* ».

Dans l'attente « *d'une remise à plat de la réforme du lycée et du baccalauréat* », cette Conférence des associations de professeurs spécialistes – qui regroupe notamment l'APBG (Association des professeurs de biologie et géologie), l'APHG (Association des professeurs d'histoire et de géographie) ou l'APMEP (professeurs de mathématiques de l'enseignement public) – souhaite « *organiser des états généraux du lycée* ».

Cette année, les épreuves de rattrapage démarreront dès le lendemain des résultats, mercredi, et se tiendront jusqu'à vendredi.

Le taux de réussite au baccalauréat dépasse depuis 2012 les 80 %. L'an dernier, près de 94 % des candidats avaient décroché l'examen qui permet d'accéder aux études supérieures.

Generated with Reader Mode